

---

## EXTRAIT DES REGISTRES

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

Du 1<sup>er</sup> Juillet 1772.

**M**ESSIEURS BAILLY & JEURAT, qui avoient été nommés pour examiner un ouvrage de M. CASSINI fils, intitulé, *Voyage en Californie pour l'observation du passage de Vénus sur le disque du Soleil, le 3 Juin 1769, par M. CHAPPE*, en ayant fait leur rapport, l'Académie a jugé cet ouvrage digne de l'impression; en foi de quoi j'ai signé le présent certificat. A Paris, le 1<sup>er</sup> Juillet 1772.

GRANDJEAN DE FOUCHY,  
Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

---

### PRIVILEGE DU ROI.

**L**OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les gens tenants nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Nos bien amés LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES de notre bonne ville de Paris nous ont fait exposer qu'ils auroient besoin de nos Lettres de privilege pour l'impression de leurs ouvrages. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter les Exposants, Nous leur avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer par tel Imprimeur qu'il voudront choisir, toutes les recherches ou observations journalieres, ou relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans les assemblées de ladite Académie Royale des Sciences, les Ouvrages, Mémoires ou Traités de chacun des particuliers qui la composent, & généralement tout ce que ladite Académie voudroit faire paroître, après avoir fait examiner lesdits ouvrages, & jugé qu'ils sont dignes de l'impression, en tels volumes, forme, marge, caracteres, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon leur semblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de vingt années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes; sans toutefois qu'à l'occasion des ouvrages ci-dessus spécifiés, il en puisse être imprimé d'autres qui ne soient pas de ladite Académie. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étran-